

# LA REGULATION ECONOMIQUE DU MÉDICAMENT VILLE ET HÔPITAL

Séminaire organisé avec la Direction Accès,  
Economie et Export du Leem

## Avec la présence effective ...

- Pour le CEPS : du nouveau Président **Philippe BOYOUX**,  
de **Jean-Patrick SALES**, Vice-Président en charge du médicament  
et de **Stéphanie CHORT**, Rapporteur Général.
  
- Bilan 2019-2020 et objectifs 2021 du CEPS en terme de régulation économique et financière.  
Les conséquences de l'épidémie du Covid-19.
  - La régulation économique 2019 - 2020. Les objectifs 2021.
  - La régulation financière 2019-2020, les perspectives 2021
  
- Politique conventionnelle
  - Où en est la négociation de l'accord-cadre ?
  - Articulation entre le champ conventionnel et le champ régional
  - Bases référentielles de la doctrine
  - Pilotage du rendement des économies
  
- Accès précoce (RTU, ATU) et accès conditionnel.
  
- Comment payer les prix des ruptures thérapeutiques. Les réflexions

Cette journée sera organisée sous un format dual présentiel et distanciel pour les entreprises qui préféreraient ne pas se déplacer.

Bien entendu, nous respecterons toutes les mesures sanitaires en vigueur pour vous accueillir et préserver la santé de chacun.

## S'INSCRIRE

15, rue Rieux  
92517 Boulogne Cedex  
Tél : 01 41 10 26 31  
Fax : 01 41 10 90 12



# PROGRAMME

## MATINÉE

8h30

Accueil café et enregistrement des participants

9h00

Allocutions d'ouverture

Philippe LAMOUREUX | Directeur Général du Leem

Philippe BOUYOUX | Président du Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Modération de la journée : Dr Eric BASEILHAC |  
Directeur Accès, Economie et Export du Leem

9h30

Bilan 2019-2020 et objectifs 2021 du CEPS en terme de régulation économique et financière. Les conséquences de l'épidémie du Covid-19

■ La régulation économique 2019 - 2020. Les objectifs 2021

Dr Jean-Patrick SALES | Vice-Président en charge du Médicament | Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Olivier NATAF | Membre du Conseil d'Administration du Leem | Président d'AstraZeneca France

Patrick BERTIN | Conseiller Scientifique | BIPE

Questions-Réponses

■ La régulation financière 2019-2020, les perspectives 2021

Stéphanie CHORT | Rapporteur Général | Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Juliette MOISSET | Directeur des Opérations Economiques Direction Accès, Economie et Export | Leem

Questions-Réponses

11h00

Pause-café

11h30

Accès précoce (RTU, ATU) et accès conditionnel

Dr Jean-Patrick SALES | Vice-Président en charge du Médicament | Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Dr Jean-Pierre THIERRY | Membre de la Commission de la Transparence de la HAS | Représentant Associations de patients

Jérémie WESTERLOPPE | Président du Comité Accès précoce du Leem | Pricing & Market access Lead | VERTEX Pharmaceuticals

Joumana HUDRY | Executive Director, Market Access, Economic and Institutional Affairs | Novartis

Dr Eric BASEILHAC | Directeur Accès, Economie et Export | Leem

Questions-Réponses

13h00

Déjeuner/Buffet d'échanges

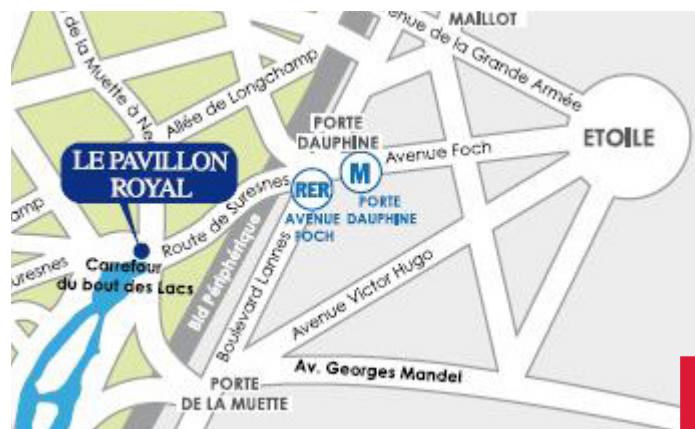
Lieu de la formation : Salons du Pavillon Royal

Tel : 01 58 01 11 11

Mail : info@pavillon-royal.paris

Adresse : Carrefour du bout des lacs / Croisement route de Suresnes et route de la Muette - 75016 Paris

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite : pour tous renseignements et pour préparer votre venue dans les meilleures conditions, merci de nous appeler au préalable.



Vous venez en Métro-RER :

L'IFIS met en place un système de navettes au départ de la Porte Dauphine avec respect des conditions sanitaires en vigueur.  
Voitures de type "Espace" avec panneau "IFIS" qui vous attendent devant la station RER C "Avenue Foch" ou Porte Maillot

En savoir plus : <https://www.ifis.fr/la-regulation-economique-du-medicament-ville-et-hopital>

# du Mardi 29 Septembre 2020

## APRÈS-MIDI

14h00

### Politique conventionnelle

- Où en est la négociation de l'accord-cadre ?
- Articulation entre le champ conventionnel et le champ régional
- Bases référentielles de la doctrine
- Pilotage du rendement des économies

**Philippe BOUYOUX** | Président du Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

**Dr Jean-Patrick SALES** | Vice-Président en charge du Médicament | Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

**A distance Jean-François BROCHARD** | Président de la Commission stratégique du Leem « Croissance, régulation et politique conventionnelle » | Président de Roche Pharma France

**Philippe MAUGENDRE** | Président de la Commission experte transverse « Affaires juridiques, fiscales et conformité » du Leem | Directeur des relations avec les associations professionnelles | SANOFI

**Patrick OSCAR** | Directeur Général GERS SAS | Délégué Général du GIE GERS

**Dr Eric BASEILHAC** | Directeur Accès, Economie et Export | Leem

#### Questions-Réponses

### Comment payer les prix des ruptures thérapeutiques. Les réflexions

**Philippe BOUYOUX** | Président du Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

**Dr Jean-Patrick SALES** | Vice-Président en charge du Médicament | Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

**Dr Jean-Pierre THIERRY** | Membre de la Commission de la Transparence de la HAS | Représentant Associations de patients

**Philippe LAMOUREUX** | Directeur Général du Leem

**Dr Eric BASEILHAC** | Directeur Accès, Economie et Export | Leem

#### Questions-Réponses

### Conclusions de la journée

**Philippe BOUYOUX** | Président du Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

**Dr Jean-Patrick SALES** | Vice-Président en charge du médicament | Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

**Dr Eric BASEILHAC** | Directeur Accès, Economie et Export du Leem

Pour répondre à vos demandes et à vos préoccupations, l'Ifis ouvre en parallèle de chaque Séminaire organisé en présentiel, une version distancielle (e-Séminaire) : chaque Séminaire sera désormais un rendez-vous à la fois physique et également virtuel.

### METHODES PEDAGOGIQUES

Ces formations concrètes, à finalité opérationnelle, sont validées et animées par des universitaires, des représentants des autorités de tutelle, des avocats, industriels, tous experts confirmés choisis par l'IFIS sur la base de leur expérience du sujet traité et sur leur faculté pédagogique à transmettre leur savoir et leur expérience.

Alternance d'exposés de 15 à 30 minutes complétés par un support powerpoint,  
- 10 à 15 minutes de questions réponses, après chaque intervention pour approfondir certains points  
- des tables rondes afin de favoriser les échanges et confronter les expériences entre participants et intervenants  
- Documentation remise aux participants , sous réserve de l'accord des intervenants, reprenant le support papier de chaque intervention, articles, textes de lois se reportant aux thèmes traités.

### ■ OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Une journée de formation professionnelle continue proposée par la Direction des Affaires Economiques du Leem intitulé « La régulation économique du médicament » pour analyser les impacts pour les laboratoires pharmaceutiques des dernières actualités économiques du médicament, en présence notamment pour le CEPS du nouveau Président **Philippe BOUYOUX**, de **Jean-Patrick SALES**, Vice-Président en charge du médicament et de **Stéphanie CHORT**, Rapporteur Général. P

Seront notamment abordés les points suivants : Bilan 2019-2020 et objectifs 2021 du CEPS en terme de régulation économique et financière. Les conséquences de l'épidémie du Covid-19. L'accord-cadre : le bilan, les réflexions pour le futur (Comparateur, prix des ASMR 1 à 4, Fast track, Stabilité et prévisibilité des prix, Externalité (prise en compte des investissements, export et localisation des chaînes de production). Accès précoce (RTU, ATU) et accès conditionnel. Comment payer les prix des ruptures thérapeutiques: les réflexions.

Modalités de suivi du stagiaire : - Prérequis : Aucun - Evaluation des acquis à l'issue de la formation. - Une attestation de présence et de fin de formation est envoyée au stagiaire à l'issue de la formation.

### ■ QUI EST CONCERNÉ :

- Dirigeants d'entreprises
- Directeurs et Responsables Affaires Economiques
- Directeurs Market Access
- Pharmaciens Responsables
- Responsables Dossiers Economiques
- Responsables Hôpital
- Directeurs et Responsables Affaires Réglementaires
- Responsables Stratégie
- Responsables Affaires Publiques
- Responsables Relations Gouvernementales
- Directions Juridiques
- Cabinets d'avocats
- Prestataires

17h00

# BULLETIN D'INSCRIPTION SÉMINAIRE

CODE : ECOS20

Bulletin individuel à photocopier, compléter et nous retourner à l'attention de :

- Christine DURANTON ( Email : [c.duranton@ifis.fr](mailto:c.duranton@ifis.fr) )
- Laurence RELMY (E-mail : [l.relmy@ifis.fr](mailto:l.relmy@ifis.fr) )

## SEMINAIRE

**Titre : LA REGULATION ECONOMIQUE DU MEDICAMENT VILLE ET HÔPITAL**

**Date : Le Mardi 29 septembre 2020** (nouvelle date de report suite à la Pandémie de COVID-19)

**Prix HT :  Prix adhérent Ifis = 927 €     Prix Industries de Santé = 1030 €     Prix Autres = 1320 €**

### PARTICIPANT

SUIVRA LA FORMATION EN PRÉSENTIEL     SUIVRA LA FORMATION À DISTANCE

Mme     M.     Docteur     Professeur

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : ..... Service : .....

Téléphone ligne directe : ..... e-mail : .....

### ENTREPRISE OU ORGANISME DU PARTICIPANT

Ifis est un organisme agréé formation professionnelle continue (N°D.A.: 119 213 411 92)

Raison sociale : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

### CONTACT ADMINISTRATIF

RESPONSABLE FORMATION    ou     PERSONNE CHARGÉE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'INSCRIPTION

Mme     M.    Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : ..... Service : .....

Téléphone ligne directe : ..... e-mail : .....

### ENVOI DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Convention de Formation     Convocation     Attestation de fin de formation et de présence

Raison sociale ou OPCO ou autre : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

### FACTURATION

ÉTABLISSEMENT À FACTURER SI DIFFERENT DE CELUI DU PARTICIPANT ou  PRISE EN CHARGE PAR ORGANISME COLLECTEUR

*Il vous appartient de vérifier l'imputabilité de votre formation auprès de votre OPCA et de faire votre demande de prise en charge avant la formation.*

Raison sociale ou OPCA : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

N° DE BON DE COMMANDE À REPORTER SUR LA FACTURE ou N° DE DOSSIER ORGANISME COLLECTEUR : .....

### MODE DE RÈGLEMENT (Paiement à l'inscription ou à réception de la facture) Merci d'indiquer en référence : IFIS - ECOS20 - «N° de facture» - «Nom du participant»

Par chèque libellé à l'ordre de l'IFIS    à l'adresse suivante : 15 rue Rieux - 92517 - Boulogne Billancourt Cedex

Ou par virement bancaire à l'ordre de : «IFIS», HSBC Trocadéro - Compte IFIS - 112, avenue Kléber - 75016 Paris - France

Banque : 30056 - AGENCE : 00123 N° DE COMPTE : 01232001511 CLÉ : 30 - IBAN FR 76 3005 6001 2301 2320 0151 130 BIC CCFRFRPP

Organismes publics - Merci de nous adresser votre bon de commande libellé au nom de l'IFIS

Nom : .....  
Prénom : .....

Fonction : .....

déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente\*

Date :

Signature :

### CACHET DE L'ENTREPRISE

*La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente consultables sur notre site : [www.ifis.asso.fr](http://www.ifis.asso.fr)*

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement par l'Ifis ayant pour finalité de remplir les formalités administratives et légales liées à votre inscription à une formation. Vous pouvez accéder et rectifier vos données, demander leur effacement ou la limitation de leur traitement ainsi que définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès. Vous pouvez vous opposer au traitement de vos données à tout moment et sans avoir à vous justifier. Vous pouvez exercer vos droits aux coordonnées suivantes : DPD@ifis.fr ou 15 rue Rieux - 92517 Boulogne-Billancourt Cedex. Pour une information complète relative au traitement de vos données, vous pouvez consulter notre site internet : <http://www.ifis.asso.fr/>.